



Saisie voiture et credits a payer!

Par **nyny64**, le **15/05/2008** à **14:54**

bonjour
voilà au départ j'avais une voiture à crédit que je payais tous les mois sans problème! il me reste 9500 euros à payer! il y a trois ans j'ai pris 2 crédits consommation d'un total de 8500 euros (4500 et 4000) que j'ai cessé de payer il y a 1 an. l'un des deux organismes m'a alors saisi ma voiture hier et gagé et va la mettre en vente aux enchères pour rembourser 4500 euros vendredi prochain! quelles sont les solutions? dois-je faire un dossier de surendettement? merci de me répondre au plus vite

Par **Marion2**, le **15/05/2008** à **17:01**

Je suppose que votre véhicule n'a pas été saisi comme ça ! Vous avez dû recevoir des mises en demeure auparavant.
Vous auriez dû agir plus tôt et vous auriez pu obtenir des arrangements.
Vous pouvez toujours demander à faire un dossier de surendettement, mais à moins de régler immédiatement le crédit qui a fait saisir votre véhicule, vous n'avez pas de recours

Par **nyny64**, le **15/05/2008** à **17:09**

merci pour la réponse et la leçon de morale!

Par **Marion2**, le **16/05/2008** à **12:48**

bonjour nyny64,rnCe n'est pas une leçon de moral, mais simplement un constat